



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

Commune de SAINT-AUGUSTIN
Décision du maire
Commande publique – M.A.P.A.

DECISION DU MAIRE N° 2024-059DEC

**Création d'un espace de santé pluridisciplinaire – Construction d'un cabinet de kinésithérapie
ACCEPTATION DE SOUS TRAITANCE LOT 06 : CLOISONS – DOUBLAGES - PLAFONDS**

Le Maire de Saint-Augustin,

Vu le code de la commande publique,

Vu le projet d'extension de l'espace santé pluridisciplinaire afin de construire un cabinet de kinésithérapie,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-050 en date du 30 juillet 2020 déléguant certains de ses pouvoirs au maire et notamment celle portant le numéro 4 lui permettant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la décision n° 2023-148ADEC du 27/10/2023 portant attribution des lots relatifs aux travaux de Construction d'un cabinet de kinésithérapie et, notamment, le lot 06 : **CLOISONS – DOUBLAGES - PLAFONDS** attribué à la GAULT S.A.R.L. - 54 rue des Chênes 17260 JAZENNES,

Considérant la déclaration de sous-traitance faite par la société précitée pour acceptation du sous-traitant **SFAR PLATRIERIE** domicilié 10 B Place de la Poste 17170 LA GREVE SUR MIGNON en ce qui concerne la plâtrerie (Placo),

• DECIDE :

- ✓ D'accepter la **SFAR PLATRIERIE** domicilié 10 B Place de la Poste 17170 LA GREVE SUR MIGNON en qualité de sous-traitant pour le lot 06 : **CLOISONS – DOUBLAGES - PLAFONDS**
- ✓ D'agréer ses conditions de paiement à savoir : **GAULT S.A.R.L. - 54 rue des Chênes 17260 JAZENNES**, titulaire du marché, déclare que son sous-traitant ne remplit pas les conditions pour avoir droit au paiement direct (article R 2193-10 ou R 2393-33 du code de la commande publique).

SAINT-AUGUSTIN, le 24/04/2024.

Le Maire soussigné certifie
le caractère exécutoire
de la présente affichée et publiée
par voie dématérialisée le **25 AVR. 2024**

Pour copie conforme,
Le Maire, G. PROST



AR RECEPTION PREFECTURE
Sous le n° 017-211703111-20240424-2024-059DEC
Reçu le **24 AVR. 2024**